VILLE DE GUÉRANDE



TRAVAUX

Le Département aménage un nouveau tronçon routier au nord de Guérande

Pour renforcer la sécurité sur son réseau routier, le Département va lancer en 2023, la réalisation d'un tronçon de 800 m au nord de Guérande sur la RD 99, entre le giratoire du Moulin du Diable (RD 233 et 274) et la route de Mesquer (RD 252).

Publié le 02 avril 2023

Un aménagement pour faciliter le partage de la route et les mobilités douces

Ce nouveau barreau routier de 800 m, en 2x1 voies, sera complété d'aménagements sécurisés de chaque côté (bandes multifonctionnelles) pour la circulation des deux-roues et des piétons. À l'extrémité ouest, un giratoire sera réalisé sur la RD 252. Il sera équipé d'ilots séparateurs pour sécuriser le passage des cyclistes.

À proximité du giratoire du Moulin du Diable, la création d'une aire de co-voiturage d'une capacité d'une quarantaine de places est actuellement éudiée en concertation avec la commune de Guérande.

Lancement des travaux à partir du 3 avril

Les travaux de ce nouvel aménagement débuteront le 3 avril 2023 par la réalisation du barreau routier. Dans un second temps (d'ici la fin 2023) un giratoire sera aménagé afin de relier la RD252 au barreau. La création de ce nouveau rondpoint nécessitera la mise en place d'itinéraires de déviation sur la RD 252 qui seront précisés le moment venu.

Le coût global de cette opération est estimé à 2,5 M€ (incluant les travaux routiers, études, archéologie préventive, réseaux…).

La durée du chantier est soumise aux aléas techniques et météorologiques.

Informations en temps réel sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire et les bacs de Loire :

inforoutes.loire-atlantique.fr



HOTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois 44350 Guérande Tél: 02 40 15 60 40

HORAIRES:

Lun - Ven : 8h30 > 12h 13h30 > 17h30 Mar : 14h30 > 17h30 Sam : 9h > 12h